

Délibération n° 2008/0333

Séance du 7 mai 2008

**DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION
ECONOMIQUE ET TARIFAIRE
ET ELECTION DE SON PRESIDENT**

Le conseil du Syndicat des transports d'Ile-de-France,

VU l'ordonnance n° 59-151 du 7 janvier 1959 relative à l'organisation des transports de voyageurs en Ile de France ;

VU le décret n° 59-157 du 7 janvier 1959 relatif à l'organisation des transports de voyageurs en Ile de France ;

VU le décret n° 2005-664 du 10 juin 2005 portant statut du Syndicat des transports d'Ile de France et modifiant certaines dispositions relatives à l'organisation des transports de voyageurs en Ile-de-France ;

VU le règlement intérieur du conseil adopté par le conseil du 15 mars 2006 ;

VU le rapport n° 2008/0331-0332-0333-0334-00335 ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE

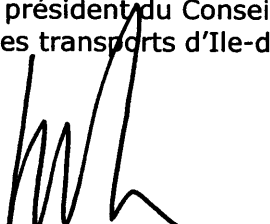
ARTICLE 1 : sont désignés membres de la commission économique et tarifaire les membres du conseil suivants :

- M. Jean-Pierre GIRAULT représentant le conseil régional d'Ile-de-France ;
- Mme Aude EVIN représentant le conseil régional d'Ile-de-France ;
- Mme Laurence COHEN représentant le conseil régional d'Ile-de-France ;
- Mme Florence BERTHOUT représentant le conseil régional d'Ile-de-France ;
- Mme Dorothee PINEAU représentant le conseil régional d'Ile-de-France ;
- M. Bernard GAUDILLERE représentant le conseil de Paris ;
- Mme Laurence DOUVIN représentant le conseil de Paris ;
- M. Daniel DAVISSE représentant le conseil général du Val-de-Marne (petite couronne) ;
- M. Thierry MANDON représentant le conseil général l'Essonne (grande couronne) ;
- M. Pierre SIMON représentant la chambre régionale de commerce et d'industrie Paris Ile de France.

ARTICLE 2 : M Bernard GAUDILLERE est élu président de la commission économique et tarifaire.

ARTICLE 3 : la directrice générale est chargée de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée au recueil des actes administratifs du syndicat des transports d'Ile-de-France.

Le président du Conseil
du Syndicat des transports d'Ile-de-France



Jean-Paul HUCHON